

Consulter des lois et règlements néerlandais par des autorités étrangères



En général

Ce document donne un aperçu de quelques bases de données/sites web utiles qui peuvent être utilisés pour consulter la législation et la réglementation néerlandaises. Ces sites sont accessibles au public et peuvent également être consultés par un organisme gouvernemental étranger.

Overheid.nl

Sur le site overheid.nl un organe administratif étranger peut, par exemple, consulter le règlement général local (APV) d'une municipalité frontalière. Un règlement général local peut être consulté en cliquant sur la page "[Beleid en Regelgeving](#)" et en suite sur '[Plaatselijk \(gemeente, provincie, etc\)](#)'. Vous pouvez alors effectuer une recherche par code postal ou par exemple par le nom de la commune concernée.

Sur overheid.nl, vous pouvez également trouver beaucoup plus d'informations, telles que des annonces dans les journaux municipaux ou provinciaux, les lois et règlements nationaux et les documents parlementaires. Pour plus d'informations sur les lois et réglementations nationales, overheid.nl renvoie au site web wetten.overheid.nl. Vous pouvez ici effectuer une recherche par le nom d'une loi spécifique ou par un terme qui apparaît dans le texte de la loi.

Rechtspraak.nl

Sur le site web rechtspraak.nl, vous trouverez de plus amples informations sur les procédures devant les tribunaux néerlandais. Vous trouverez ici des informations sur la manière d'engager une action en justice aux Pays-Bas. Vous pouvez également consulter la jurisprudence/les décisions des tribunaux néerlandais via ce site web. La recherche dans les jugements des tribunaux néerlandais peut se faire sur la base d'un mot-clé, du sujet ou d'un numéro spécifique (par exemple ECLI, LJN).

Des questions ou des informations supplémentaires?
Contacter l'EURIEC

T: +31 (0)88 16 87 380
E: euriec.rik.limburg@politie.nl
W: www.euriec.eu



This project is funded by the European Union's Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid

